

ATTESTATION DE DEPLACEMENT POUR SE RENDRE A UN EXAMEN, A UN ENSEIGNEMENT, A UN STAGE OU EFFECTUER DES VACATIONS ADMINISTRATIVES EN PRESENTIEL

En application de l'article 34 du décret 2020-1310 du 29/10/2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, et de la mise en place d'un couvre-feu de 19h00 à 6h00 depuis le 20 mars 2021.

Je soussigné,

Nom et prénom de l'employeur : SOULEYMAN Dilchad

Fonctions : Directeur Administratif de la Faculté Sciences et Ingénierie (FSI), Université Toulouse III-Paul Sabatier

Certifie que l'étudiant(e) ci-après est convoquée pour passer un examen, suivre un enseignement, se rendre sur son lieu de stage dans le cadre de son diplôme de, ou à effectuer des vacances administratives, aux date, heure et adresse mentionnées ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Date de convocation :

Heure : de à

Lieux : Université Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 Toulouse

Si stage (préciser l'adresse du lieu de stage) :

Nom et cachet l'employeur :

Fait à : Toulouse

Le : 19/03/2021



Université Toulouse III - Paul Sabatier
Faculté Sciences et Ingénierie
Directeur Administratif
Dilchad SOULEYMAN